

VIVRE ET TRAVAILLER

MADI, la mascotte
100% madeleinoise

PAGE
14



CADRE DE VILLE

Transports doux,
la Ville vous aide

PAGE
10



ON A AIMÉ

«Tous à vos lampions !»
avec Berkem Label

PAGE
18

MON (SU)PÈRE-NOËL !

Notre dossier du mois

PAGE
04

Illustrations ci-dessus et en page 4 réalisées par Lola Colin, stagiaire.



MON (SU)PÈRE-NOËL

Notre dossier du mois.

PAGE
7

CULTURE ET SORTIES

Festival Contes et Légendes, les RDV de la Médiathèque.

PAGE
16

TOUTES GÉNÉRATIONS

Lutte contre le gaspillage alimentaire.

PAGE
17

SPORT

Hommage à Dmitry Vasilenko.

PAGE
21

EXPRESSION LIBRE

Les tribunes des groupes politiques.

PAGE
22

INFOS PRATIQUES

Animaux errants, ne les nourrissez pas.

PAGE
8

ACTUS CITÉ

La consultation «Cœur de Ville» primée !



CADRE DE VILLE

Pensez à renouveler votre carte de stationnement.

PAGE
12



LE MOT DU MAIRE

À

l'approche de Noël, ce sont deux cadeaux qui ont d'ores et déjà été promis à notre commune et que j'ai plaisir à partager avec vous.

Le premier émane de l'association indépendante ODIS qui chaque année classe les collectivités de la région des Hauts de France en matière d'attractivité, sur des critères qui incluent naturellement la qualité et la rigueur de leur gestion.

Le second concerne les Trophées de la participation et de la concertation dont le jury national a décidé de récompenser la démarche madeleinoise de concertation et de consultation citoyennes autour du projet «Cœur de Ville».

Parce que la période de Noël n'est malheureusement pas pour tous un temps festif et convivial, j'invite chacun d'entre vous à accomplir un geste de solidarité à l'égard de nos concitoyens qui sont dans la solitude et la difficulté.

Bonnes fêtes de fin d'année.

Sincèrement

PAGE
14

VIVRE ET TRAVAILLER

Mise à l'honneur des acteurs économiques.



ON A AIMÉ

«Tous à vos lampions»,
une déambulation
urbaine et festive !

PAGE
18



Sébastien Leprêtre lors de la remise des Prix du Commerce - Voir page 14.



www.ville-lamadeleine.fr
mairie@ville-lamadeleine.fr

MAGdeleine - Décembre 2019
14 000 exemplaires (N°ISSN 1283-5846)
Directeur de la Publication : Sébastien LEPRETRE, Maire de La Madeleine
Responsable de la publication : Évelyne BIZOT, Adjointe au Maire.
Conception, réalisation : Marjorie FLORIN - Véronique GARCIN -
Caroline MONTESINOS (Service Communication).
«MAGdeleine» est édité par la Mairie de La Madeleine.
Imprimé sur papier provenant de forêts gérées durablement
par l'imprimerie DELEZENNE - Tél : 03 21 20 05 20.
Régie publicitaire : C'UTILE - Tél : 03 20 68 92 98
Distribution : ADREXO - Tél : 03 20 62 99 95



(SU) PÈRE-NOËL

Tous vos rendez-vous :

Un vent de fête souffle sur La Madeleine !

Les sapins sont installés, le Père-Noël poursuit son entraînement en vue de sa descente de l'Hôtel de Ville, le Professeur Pistule s'apprête à narrer son extraordinaire Noël et les coquilles sont prêtes à être enfournées pour être distribuées dans les écoles.

*Comme chaque année, la cour de l'école Rostand accueillera aussi de nombreuses animations : piste de luge, acrobbranche, parade des princesses et des super héros, spectacle de magie... Tout est prêt pour que chacun passe de **TRÈS BELLES FÊTES DE FIN D'ANNÉE !***



Dans la famille Noël, je voudrais **LE SAPIN !**

C'est un incontournable des fêtes de Noël. À cette période, le roi des forêts s'invite dans nos rues, dans les vitrines des magasins, dans nos maisons et se décline même dans nos assiettes ou nos tenues vestimentaires !

L'année dernière, la Ville décidait de remplacer les sapins naturels, décorés de neige artificielle, par des sapins en bois recyclé. Une mesure durable, économique et qui n'enlève rien à la magie de Noël ! Pour cela, la Ville avait sollicité les Ateliers AMIS (Association Madeleinoise d'Intégration Sociale), qui ont entièrement réalisé, avec beaucoup de motivation et d'enthousiasme, 30 sapins en bois.

Les sapins ont été réinstallés pour décorer l'Hôtel de Ville, les bâtiments publics et les écoles. Cette année, les salariés des ateliers AMIS, touchés par la sensibilité écologique exprimée par la ville, ont souhaité apporter quelques améliorations et notamment de jolies guirlandes entièrement réalisées avec des matériaux recyclés.

Pour en savoir plus sur les ateliers AMIS : www.ateliersamis.fr



UN MOMENT PRIVILÉGIÉ autour d'un goûter de Noël



Pour que la magie de Noël opère dans tous les foyers et pour oublier les difficultés du quotidien, la Ville invite, comme chaque année, à un goûter de Noël les personnes qui élèvent seules leur(s) enfant(s) (bénéficiaires du Centre Communal d'Action Sociale).

Le samedi 21 décembre prochain, les élus madeleinois se mobiliseront pour servir coquilles et chocolat chaud aux convives et des animations

(magie, maquillage...) seront proposées aux enfants qui devraient passer une après-midi inoubliable.

Le Père-Noël a d'ores et déjà confirmé sa présence et viendra distribuer cadeaux, coquilles de Noël, bonbons et bouquets de fleurs et se rendra disponible pour quelques selfies, avant de prendre la direction de l'Hôtel de Ville pour s'élancer du beffroi (cf ci-dessous).

Rappel pour le PÈRE-NOËL !

SAMEDI 21 DÉCEMBRE À 18H30 - HÔTEL DE VILLE

Pour être certain d'apercevoir le Père-Noël, c'est à La Madeleine qu'il faudra être, le 21 décembre prochain ! Cette année encore, la personnalité préférée des enfants s'élancera en effet du haut de l'Hôtel de Ville et fera frémir, rire et rêver petits et grands.

La façade de l'Hôtel de Ville sera habillée aux couleurs de Noël avec de décors lumineux multicolores. Des chansons de Noël achèveront de parfaire l'ambiance festive et féerique.

Enfin, malgré son emploi du temps (sur)chargé, le Père-Noël distribuera des bonbons et invitera les plus petits à faire une photo souvenir.

Pour prolonger ce moment festif et/ou vous réchauffer, dégustez une crêpe, un vin chaud ou un chocolat sur le stand tenu par l'UCAP.

ATTENTION, CIRCULATION INTERROMPUE : entre 18h15 et 18h50, la circulation sera interdite rue du Général de Gaulle, dans les 2 sens de circulation, entre la rue Pasteur et la rue Guynemer. Pour des raisons évidentes de sécurité, aucune sortie des parkings de l'église Sainte Marie Madeleine et de la piscine municipale ne sera autorisée.



Je recycle mon sapin et mes cartons !

Mon sapin :

Du 27 décembre au 4 janvier 2020, débarrassez-vous, gratuitement, de votre sapin dans l'un des 3 points de collecte installés Parc Botanique, Square du Tissage et place du marché.

Le samedi 4 janvier, de 9h à 12h sur la place du marché, vous aurez aussi la possibilité de faire broyer votre sapin et de repartir avec votre paillage.

Mes papiers et cartons :

Le lendemain de Noël est l'un des jours les plus chargés de l'année pour la collecte des déchets. Si votre bac de tri (le grenat) déborde, rendez-vous place du marché, le samedi 4 janvier de 9h à 12h, pour évacuer vos emballages cadeau en papier et vos cartons. Pensez à enlever les petites fenêtres en plastique qui elles ne se recyclent pas.

MA LETTRE AU PÈRE-NOËL



Viens déposer ta lettre au Père-Noël dans la boîte aux lettres installée dans le hall de la mairie. N'oublie pas d'indiquer l'adresse du Père-Noël (pas besoin de timbre !)

**PAPA NOËL
ROUTE DES NUAGES
GRAND NORD**

La dernière levée se fera le jour de la descente du Père-Noël (cf ci-dessus) où la boîte sera installée sur le perron de la mairie et le Père-Noël repartira directement avec ses lettres pour préparer les dernières commandes !

FÊTEZ NOËL AVEC VOS COMMERÇANTS ! Avec l'UCAP, du 21 au 31 décembre chez les commerçants participants, grattez et trinquez ! Sur le marché, RDV le 20 décembre pour une distribution de chocolats par le Père-Noël et la possibilité de gagner des bouteilles ! Plus d'information en page 14.

LA RÉCRÉ DE NOËL

dans la cour de l'école Rostand



Traditionnellement à La Madeleine, la magie de Noël se poursuit après le 25 décembre dans la cour de l'école Rostand. Luge, spectacle de magie, parade, lectures de contes..., de nombreuses animations gratuites seront ainsi proposées jusqu'au 28 décembre :

Jeudi 26, vendredi 27 et samedi 28 décembre, de 14h à 18h :

- Piste de luge : 15 mètres de descente, 2m40 de hauteur, dévaliez la piste sur une luge spécialement conçue (accessible à tous à partir de 1 mètre).
- Parcours accrobranche pour les

- petits : «Le grand Nord» (accessible à partir de 2 ans et jusqu'à 1 mètre).
- Parcours accrobranche pour les plus grands (accessible à partir de 1 mètre).
- Carrousel (réservé aux 2 - 6 ans).

Jeudi 26 décembre :

- lectures de contes à 14h30, 15h30 et 17h (lectures de 20 minutes),

Vendredi 27 décembre :

- ateliers maquillage,
- parade des Princesses et des Super Héros à 14h30, 15h30 et 17h.

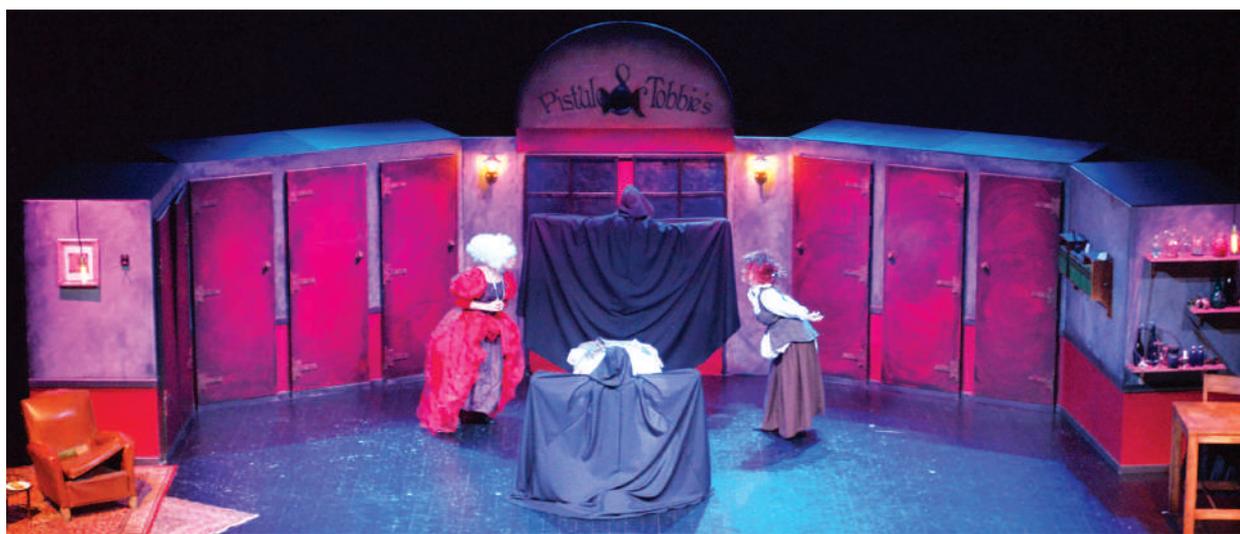
Samedi 28 décembre :

- spectacle de magie à 14h30, 15h30 et 17h (sessions de 20 minutes).

Vous pourrez aussi vous réchauffer dans le chalet gourmand avec un bon chocolat chaud et une crêpe !

ACCÈS LIBRE ET GRATUIT.

Un voyage fantastique : «L'extraordinaire Noël du Professeur Pistule»



VENDREDI 3 JANVIER, À 18H30, AU COMPLEXE DU ROMARIN (RUE PAUL DOUMER)

C'est la veille de Noël, les rues sont animées et chacun prépare joyeusement le réveillon. Pistule est un vieux savant avare égoïste et solitaire, qui méprise son prochain, et notamment Robert, son commis. Pistule déteste tout, particulièrement Noël. Il refuse donc l'invitation de son neveu et décide de rester seul chez lui. Mais les esprits de Noël en ont décidé autrement : Pistule doit changer, sans quoi il portera pour l'éternité les chaînes du remords. Il va recevoir la visite de trois fantômes, ceux des Noëls passés, du Noël présent, et des Noëls à venir, qui vont lui faire comprendre qu'une bonne dose d'humanité peut changer le monde...

Gratuit. À partir de 5 ans. Durée : 1h15. Renseignements auprès du service animation au 03 20 12 21 69.

3 questions à **STÉPHANIE POULLIE,** adjointe déléguée à l'animation

Comment avez-vous imaginé ces nouvelles fêtes de Noël ?

Comme chaque année, notre souci est d'apporter un peu de magie ou de réconfort à tous. Les rendez-vous auxquels nous vous invitons sont propices à la féerie et au partage en famille. On essaye de n'oublier personne que ce soit à travers le goûter de Noël, la distribution du colis gourmand à destination des aînés et des résidents des maisons de retraite ou encore les différents spectacles et animations proposés dans les écoles et accueils de loisirs.

Pourquoi avoir installé des sapins en bois ?

Dans le but d'associer le développement durable à la magie de Noël ! Les sapins créés l'année dernière par les ateliers AMIS ont été réinstallés et agrémentés de nouvelles guirlandes réalisées avec des matériaux entièrement recyclés. Après avoir déjà réduit les éclairages festifs, très énergivores, la boîte aux lettres au Père-Noël sera, pour la même raison, proposée dans une version plus «nature». Mais les lettres parviendront toujours à leur destinataire !

Est-il possible de faire rimer développement durable et fêtes de Noël ?

Oui, tout à fait ! Des cadeaux au menu de Noël sans oublier la tenue de réveillon, il est possible d'effectuer toutes ses courses de Noël à La Madeleine ! Economisez votre carburant, réduisez vos émissions de CO² et privilégiez ainsi le commerce de proximité.

Et pourquoi cette année ne pas relever le défi d'un Noël zéro déchet ou au moins éco-responsable !

Festival Contes et Légendes : **LE FILS DU DÉSERT**

CULTURE
ET
SORTIES

MERCREDI 19 FÉVRIER, à 10h et 15h30, à l'espace Malraux (rue Guynemer)



Le fils du désert est habité par le vent de l'enfance, le jeu, le sable, les événements qui marquent un pays, le voyage, l'inconnu, l'ailleurs, l'accueil de l'Autre, la différence. C'est l'histoire d'un enfant qui a quitté son désert natal, sa famille, ses amis pour un long, très long voyage... Un spectacle imaginé pour permettre d'aborder la question des migrations contemporaines avec tous.

Par la compagnie «Les Petites Boîtes», en partenariat avec la Ville de Marcq-en-Barœul
www.marcq-en-baroeul.org/culture-sport-loisirs/agenda

Gratuit. À partir de 3 ans. Durée : 35mn. Réservation en ligne : www.ville-lamadeleine.fr (rubrique agenda) ou à la Médiathèque. Renseignements auprès du service culturel au 03 20 12 79 98 ou service-culturel@ville-lamadeleine.fr



CONTE

«Niko et le Diamant magique»

«Niko et le Diamant magique» est un spectacle familial, un conte féérique participatif où les enfants, au cœur de l'expérience, retrouvent un comédien et 7 marionnettes mais aussi des illusions, des rebondissements, des spectateurs magiciens, de l'humour et de la tendresse !

Mardi 17 décembre à 19h30, à l'Espace Malraux, rue Guynemer. Gratuit. À partir de 2 ans. Billetterie à la Médiathèque, à la mairie ou en ligne (sous réserve des places restantes). Renseignements au 03 20 12 79 98.

Nouveautés à la MÉDIATHÈQUE

NOUVEAU : 2 histoires sinon rien !

Pour répondre au succès des histoires à voix hautes, celles-ci se dédoublent ! Désormais en effet, ce ne sont plus 2 mais 4 séances qui seront proposées tous les deux mois : le mercredi de 10h à 10h30 pour les 0-2 ans et de 11h à 11h30 à partir de 3 ans et le samedi, aux mêmes horaires.

Les prochaines dates : mercredi 5 et samedi 8 février. Inscriptions ouvertes à partir du 7 janvier 2020 à la Médiathèque.

Lecture à voix haute, pour adultes aussi !

Il n'y a pas de raison que ça ne soit que pour les enfants ! Des lectures à voix haute seront désormais proposées aux «grands». Rendez-vous le samedi 15 février à 16h.



NOUVEAU : Jeux vidéo multijoueurs !

Des séances animées par un bibliothécaire.

Prochain RDV : samedi 25 janvier à 15h : «Unruly heroes» sur switch. Réservations à la Médiathèque.

NOUVEAU : Tout sur votre cerveau !

Entre janvier et juin, la Médiathèque interroge et s'interroge sur le cerveau : quels sont ses besoins,

quel est l'impact de notre quotidien sur le cerveau, nous parlerons mémorisation, attention, gestion des émotions...

Premier rendez-vous le mercredi 22 janvier, de 10h30 à 12h sous la forme d'atelier parent-enfants (à partir de 6 ans). L'outil numérique (utilisation de tablettes et d'applications...) permettra de nombreuses découvertes autour de l'imaginaire, la rêverie, la créativité...

VOS RENDEZ-VOUS HABITUELS :

- Samedi 25 janvier à 10h30 : comité de lecture «Les mots partagés».

- Samedi 18 janvier à 15h : projection pour les cinéphiles.

- Mercredi 12 février à 15h : projection pour les petits dès 3 ans.

Médiathèque de La Madeleine : 72 rue Gambetta - Tél : 03 59 09 59 09

www.mediathequelamadeleine.fr

Le mardi de 14h à 19h, les mercredi, vendredi et samedi de 10h à 18h et pendant les vacances scolaires, les mardi, mercredi, vendredi de 14h à 18h et le samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h.



GASTON CARON

Adieu l'artiste

L'artiste peintre Madeleinois Gaston Caron vient de nous quitter à l'âge de 73 ans.

Autodidacte, c'est en 1980 que la peinture lui apparaît comme une révélation alors qu'il crée un chevalier pour sa fille de 10 ans. Il commence à exposer en 1985. Peintre surréaliste et onirique, Gaston Caron aura notamment régalié les visiteurs du Salon des Artistes Madeleinois auquel il a participé durant de nombreuses années.

CONCERT DE NOËL

Pour le traditionnel concert de Noël, les élèves du Conservatoire proposeront bien sûr des thèmes traditionnels de Noël mais aussi des musiques originales ou quelques pages musicales tirées du grand répertoire : Haendel, Bach, Holts, Brahms, Piazzola...

Samedi 14 décembre à 18h à l'église Sainte Marie Madeleine. Durée : 1h30. Gratuit. Renseignements auprès du Conservatoire au 03 20 31 24 23.

LES ÉLECTIONS, en pratique :

En vue des élections municipales de 2020, les électeurs seront appelés à voter **les 15 et 22 mars 2020**.

- **Pour les jeunes de 18 ans**, l'inscription est automatique,

- **Pour les anciens électeurs**, aucune démarche n'est à effectuer. La carte d'électeur adressée lors du dernier scrutin européen est toujours valable.

- **Pour les nouveaux Madeleinois et les habitants ayant changé de domicile à La Madeleine**, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire. Les inscriptions seront closes le 7 février 2020.

Pour être sûr de recevoir les documents liés aux élections, il est vivement conseillé de faire connaître son changement de domicile.

Il faut alors se présenter au service état-civil-élections, muni(e) :

- d'une pièce d'identité en cours de validité.

- d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Vous pouvez vérifier votre inscription sur le site : service-public.fr

RENSEIGNEMENTS :

Le service des élections se tient à votre disposition pour toute précision au 03.20.12.21.61



COEUR DE VILLE, Une consultation 2 étoiles !

Les Trophées de la participation et de la concertation, organisés par la Gazette des Communes et "Décider ensemble" visent à soutenir et promouvoir les actions de concertation réalisées par des collectivités, des collectifs citoyens, des associations ou encore des entreprises publiques et privées.

L'édition 2019 a récompensé la Ville de La Madeleine, lauréate "deux étoiles" avec la consultation organisée pour le futur Coeur de Ville, de septembre 2017 à mars 2019.

Ce prix reconnaît le caractère innovant de la démarche qui consistait à se projeter vers l'avenir en proposant à l'ensemble des Madeleinois d'imaginer leur futur coeur de ville.

C'est une démarche de concertation aboutie et maîtrisée par et pour les futurs usagers de la place qui a suscité l'adhésion de tous, jeunes, collégiens, commerçants, usagers du coeur de ville...

Reconnue par le comité de "Lille Métropole, capitale mondiale du Design 2020", cette initiative de co-construction s'inscrit aussi dans le process POC (Proof Of Concept, Preuve de Faisabilité).

En effet, la Ville de La Madeleine a abordé ce futur aménagement dans un esprit de « co-design », en privilégiant l'efficacité et la dynamique collective, en favorisant l'expression de toutes les idées et en intégrant l'utilisation concrète de cet espace public dans la vie quotidienne des habitants. Après une phase de quatre mois de recueil des idées des Madeleinois, ceux-ci ont pu voter pour leur projet préféré en mars 2019.

Le jury composé d'experts et d'acteurs de la démocratie participative récompense les projets en leur attribuant de 1 à 4 étoiles qui sont décernées en fonction de la qualité du projet. La Madeleine affiche deux étoiles !



Les Madeleinois impliqués dans leur futur COEUR DE VILLE !

Plus de 2000 personnes ont été impliquées, ce qui représente près de 10% de la population madeleinoise.

1200 personnes à la première phase et près de 880 pour la deuxième phase de vote.

coeurdeville.ville-lamadeleine.fr/coeurdeville



BERNARD RUYANT nous a quittés

Bernard Ruyant, conseiller municipal de 1969 à 1987, nous a quittés le 18 novembre, dans sa 93^{ème} année. Président du Conseil de Surveillance de Méo-Fichaux, Chevalier dans l'Ordre National du mérite, Bernard Ruyant a consacré sa vie professionnelle au café et au développement de l'entreprise familiale.

"Jusqu'à très peu de temps, il venait encore très régulièrement à l'usine, tant il y était attaché", a révélé son fils, Dominique.

Il a toujours mis beaucoup d'énergie et de labeur pour assurer la pérennité de l'entreprise et prendre des responsabilités dans le monde associatif madeleinois.

VOS AGENTS RECENSEURS À LA MADELEINE

Ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements... autant de projets qui nécessitent une connaissance fine de la population de chaque commune. C'est grâce au recensement que son évolution peut être mesurée. Un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera chez vous à partir du 16 janvier. Il vous remettra vos identifiants afin de répondre au questionnaire en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, la réponse papier est possible. Ensuite ? C'est l'Insee qui travaille pour analyser toutes les données !

Pour plus d'informations :
www.le-recensement-et-moi.fr
Service État-Civil
au 03 20 12 79 77

1 - Louise MAZOUZ

Avenues : Albert 1er, de la République, du Général Gallieni, du Maréchal Leclerc, du Parc Monceau, Foubert, Louise, Verdi.
Rues : des Poètes, du Ballon, François de Badts, Gay Lussac.

2 - Christophe MATTHYS

Rues : des Gantois (résidence Gantois II), Georges Pompidou, Georges Clémenceau, Jeanne Maillotte, Lamartine.
Avenue : Joffre.

3 - Julien LEBLANC

Square Charles Pastour, Place de la Gare, Avenue de la Résistance, Cité Saint Charles, Place de la Boucherie, Square Steenberg, allée du Paradis, allée Saint Vital.
Rues : de la Malterie, Georges Pom-

pidou, Eugène d'Hallendre, Félix Faure, Gustave Scrive, Jeanne d'Arc, Lavoisier, Saint Charles, Saint Crepin, Courbet, de Berkem, Desmazières, Félix Faure, Gambetta, Joséphine, Kléber, Léon Trulin, Négrier, Saint Joseph, Agache, Amand Ostande, d'Alger, d'Oran, de Pérenchies, du Pré Catelan, du Quai, Marceau, Roger Salengro.

4 - Etienne DUTHOIT

Résidence Les Tilleuls.
Rues : Aristide Briand, Bomart, de la Chapelle, de la Libération, du Général de Gaulle, Georges Pompidou, du Romarin, Jeanne Maillotte, Paul Doumer, Thiers, Vernet, d'Alger, de Flandre, de Verdun.

5 - Brigitte BARNABÉ

Allée du Petit Menin, Résidence

Gambetta, Avenue Victor Hugo, Avenue Bernadette.

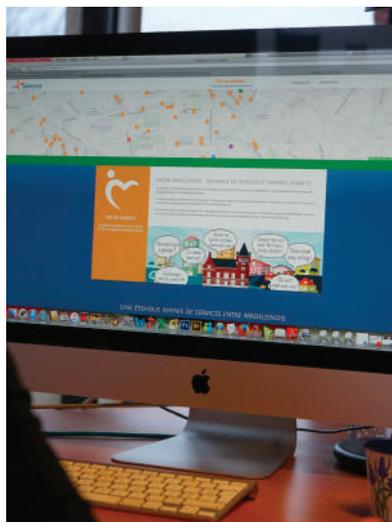
Rues : de la Gare, de la Paix, du Général de Gaulle, du Moulin, Eugène d'Hallendre, Gambetta, Godefroy, Kléber, Chanzy, de Condé (Central Parc-Bérénice), de la Concorde, de Paris, de Turenne, Desaix, Faidherbe, Fontaine, François de Guillebon, Jean Mermoz, Pasteur, Saint Maurice.

6 - Florent GUETTE

Avenues : de la République, Avenue des Fleurs, Germaine, Saint Maur, Simone, Suzanne.
Rues : Gay Lussac, Berthelot, Carnot, de Paris, du Chauffour, du Docteur Legay, du Maréchal Foch, Faidherbe, Jean Bart, Saint Henri.



ON VA S'AIDER, le réseau d'entraide entre Madeleinois.



Qui vient courir avec moi ? Je cherche un(e) baby-sitter ! Et si on co-voiturerait pour aller travailler ? Vous avez vu mon chat ? Je partage mon code wi-fi ! Quelqu'un à une imprimante ? Je donne des vêtements pour enfants..."

Plus qu'un simple site d'annonces, On va s'aider est un réseau social ! Il vous relie à vos voisins et à votre vie de quartier en créant du lien durable... S'entraider entre voisins n'a jamais été aussi simple avec «On va s'aider»

Comment ça marche ?

- Je m'inscris et je publie une annonce, une demande, une proposition...
- Mes voisins me contactent en messagerie privée
- On fait connaissance et on s'arrange entre nous, tout simplement, sans intermédiaire !

onvasaider.ville-lamadeleine.fr

Pratique : rejoignez le réseau partout, gratuitement, sans téléchargement et sans pub.

Économique : en partageant des objets et services de proximité, consommons différemment !

Transparent : votre profil et les contenus échangés entre voisins ne sont ni exposés aux moteurs de recherche, ni vendus à des tiers !

VOS RENDEZ-VOUS CITOYENS

Mercredi 18 décembre
Conseil Municipal
A 18h15, salle du Conseil, Hôtel de Ville.

Samedi 4 janvier
Permanence de M. le Maire
De 10 h à 12h en Mairie.

Mercredi 8 janvier
Tchat en ligne avec M. le Maire
De 18h30 à 20h sur le site internet de la Ville :
www.ville-lamadeleine.fr

TRANSPORTS DOUX, la Ville vous aide.

Pour vous aider à changer vos habitudes de déplacement, la Ville vous aide financièrement à acheter votre nouveau moyen de transport doux. Elle subventionne également l'achat d'accessoires vélos.

VÉLO : la Ville subventionne 25% du prix d'achat TTC d'un vélo limité à :
- 150 € pour les vélos classiques sans assistance électrique (dont vélos pliants),
- 250 € pour les vélos avec assistance électrique, les vélos bi et triporteurs permettant de transporter les enfants de type vélos rallongés (ou longtail) et les vélos cargo, avec ou sans assistance électrique, les draisienne électrique et les dispositifs neufs permettant de transformer un vélo classique en vélo à assistance électrique.

Le vélo doit être neuf ou d'occasion et vendu par un professionnel (la facture est demandée).

- TROTTINETTE

La Ville subventionne 25% du prix d'achat TTC d'une trottinette neuve ou d'occasion limité à :
- 40 € pour une trottinette classique
- 200 € pour une trottinette électrique (vitesse maximale de 25 km/h).

- GYROROU / GYROPODE

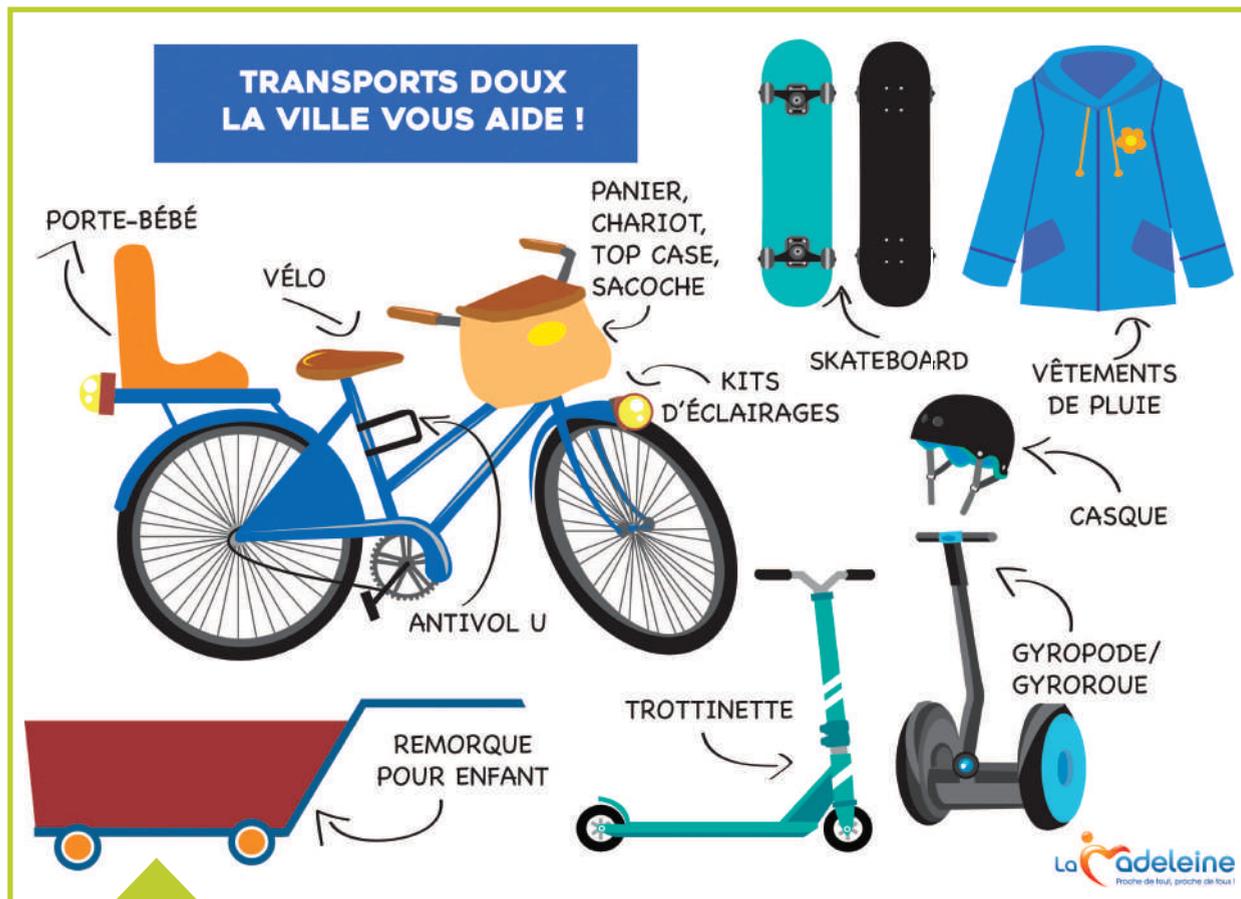
La Ville subventionne 25% du prix d'achat TTC d'une gyroroue ou d'un gyropode neuf limité à 200 €.

- SKATEBOARD

La Ville subventionne 25% du prix d'achat TTC d'un skateboard électrique neuf limité à 150 €.

- QUELLES CONDITIONS ?

Cette aide est éligible pour un achat à compter du 1^{er} novembre 2019.



FAITES VOTRE DEMANDE EN LIGNE !

Dans un objectif de Développement Durable et d'optimisation dans le traitement des dossiers, les demandes de primes sont à déposer directement via un formulaire en ligne sur le site internet de la Ville (rubrique «mes démarches» - «aides municipales»). Demandez votre aide municipale sur www.ville-lamadeleine.fr

Au sein d'un même foyer, une seule aide (par période de 3 ans) sera attribuée pour l'ensemble des catégories vélos, trottinettes, gyroroue, gyropode ou skateboard.

Les personnes qui bénéficient d'une subvention s'engagent à utiliser leurs

moyens de transport doux dans leurs déplacements du quotidien et non dans un usage loisirs, et à respecter les règles du code de la route.

La Ville subventionne également l'acquisition des accessoires suivants : remorque vélo pour enfant, panier, top

case, chariot de course pour vélo, antivols en U, kits d'éclairage, casque, porte-bébé, vêtements de pluie, sacoche.

Contact : 03 20 12 79 75

SOYEZ À LA CARTE !

Vous vous déplacez à vélo ? Pratique, la carte "la MEL à vélo" permet de prévoir et de préparer son itinéraire à vélo en toute liberté. Vous trouverez tous les aménagements cyclables sur le territoire métropolitain. (disponible à la mairie ou sur le site internet de la MEL).

Vous êtes adeptes de la marche à pieds ? Retrouvez également la carte piétons sur le territoire de La Madeleine sur le site internet : www.ville-lamadeleine.fr



Trottinettes, gyropodes, monoroues, hoverboards,

ROULEZ CITOYEN !

Le décret du 23 octobre 2019 relatif à la réglementation des Engins de Déplacement Personnel est entré en vigueur.

Il stipule que les "Engins de Déplacement Personnel motorisés", les EDP, sont des moyens de transport à part entière.

Ils regroupent les trottinettes, gyropodes, monoroues et autres hoverboards.



> Soyez prudent !
Pensez à votre sécurité mais aussi à celle des autres.

Séparez-vous de vos casques audio et écouteurs
N'utilisez pas votre téléphone

Vous avez jusqu'au 1^{er} juillet 2020 pour équiper votre engin :
- de feux de position avant et arrière
- de dispositifs rétro-réfléchissants arrière et latéraux (catadioptres).
- d'un avertisseur sonore
- d'un système de freinage

> Ne transportez pas de passager !
Votre engin est destiné à usage exclusivement personnel.

> Le stationnement sur un trottoir n'est possible que s'il ne gêne pas la circulation des piétons.

En agglomération ou sur les voies vertes et les pistes cyclables, le port du casque n'est pas obligatoire mais fortement recommandé.

Portez un vêtement ou un équipement rétro-réfléchissant, de nuit ou en journée lorsque la visibilité est insuffisante, et même en agglomération.

> Les enfants de moins de 12 ans n'ont pas le droit de conduire ces engins.

25 Pour pouvoir circuler sur la voie publique, votre engin doit être bridé à 25km/h.*

* Les EDP doivent être bridés à 25km/h pour pouvoir emprunter la voie publique. Si ce n'est pas le cas, les propriétaires de ces véhicules doivent les faire régler à 25km/h. Ils sont invités à se renseigner sur la possibilité de les faire régler auprès de leur revendeur ou constructeur.

SOURCES :

Ministères de l'Intérieur, de la Transition écologique et solidaire, chargé des transports

PLUS D'INFOS :

www.service-public.fr

Les sanctions :

- Si vous ne respectez pas les règles de circulation : 35 euros d'amende
- Si vous circulez sur un trottoir sans y être autorisé : 135 euros d'amende
- Si vous roulez à plus de 25 km/h : 1 500 euros d'amende.

Assurez-vous

L'assurance est obligatoire pour les utilisateurs des EDP motorisés.

Quelles sont les règles générales ?

Les EDP motorisés entrent dans le code de la route comme les cyclistes, avec certaines spécificités.

- Les utilisateurs d'EDP motorisés doivent adopter un comportement prudent, tant pour leur propre sécurité que celle des autres.
- Il faut avoir **au moins 12 ans** pour avoir le droit de conduire un EDP motorisé.
- **Le transport de passagers est interdit.** C'est un engin à usage exclusivement personnel.
- Pour votre sécurité, il est interdit de porter des écouteurs ou tout appareil susceptible d'émettre du son.

Où devez-vous circuler ?

- Les EDP motorisés sont **interdits de circuler sur le trottoir**. Sur les trottoirs, l'engin doit être conduit à la main sans faire usage du moteur.
- **En agglomération**, ils ont obligation de circuler sur les pistes et bandes cyclables lorsqu'il y en a. A défaut, ils peuvent circuler sur les routes dont la vitesse maximale autorisée est inférieure ou égale à 50 km/h.
- Hors agglomération, leur circulation est interdite sur la chaussée, elle est strictement limitée aux voies vertes et aux pistes cyclables (sauf en cas de dérogation de l'autorité compétente).
- **Le stationnement** sur un trottoir n'est possible que si l'EDP ne gêne pas la circulation des piétons.

Quelles sont les équipements obligatoires ?

- En agglomération ou sur les voies vertes et cyclables, le port du casque est fortement recommandé.
- De nuit, ou de jour par visibilité insuffisante, et même en agglomération, ils portent un **vêtement ou équipement rétro-réfléchissant** (par ex un gilet, un brassard, ...)
- Au 1^{er} juillet 2020, les EDP motorisés doivent être équipés de feux avant et arrière, de dispositifs rétro-réfléchissants, de frein et d'un avertisseur sonore.
- Pour pouvoir circuler sur la voie publique, **les engins doivent être bridés à 25km/h.**

ZONE BLEUE,

Renouvelez votre carte résident 2020 !

COMMENT OBTENIR VOTRE CARTE ?

RENDEZ-VOUS EN MAIRIE

du lundi au vendredi de 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h15 et le samedi de 8h30 à 12h. Les cartes résident seront à retirer auprès de la régie municipale située au rez-de-chaussée de la Mairie.

VOUS SOUHAITEZ GAGNER DU TEMPS ?

1 - Transmettez votre demande à partir du lundi 9 décembre par voie électronique via le formulaire en ligne sur le site internet de la ville (www.ville-lamadeleine.fr) accompagnée des pièces justificatives indiquées.

Une fois la complétude du dossier vérifiée, les personnes ayant transmis leur demande par voie électronique seront invités à retirer leur carte auprès de la régie municipale.

2 - Transmettez par voie postale (Hôtel de Ville - service urbanisme, 160 rue du Général de Gaulle 59110 La Madeleine) votre demande accompagnée des pièces justificatives (justificatif de domicile de moins de 3 mois, copie de la carte grise du véhicule dont l'adresse doit être en zone bleue et identique à l'adresse du justificatif de domicile), de votre chèque et d'une enveloppe pré-timbrée à votre adresse. La carte vous sera envoyée par voie postale.

Le tarif de la carte résident pour les particuliers est de :

- 15 € par carte jusqu'aux deux premières cartes délivrées au sein d'un même foyer,
- 30 € à compter de la 3^{ème} carte délivrée au sein d'un même foyer

Tarif réduit pour les véhicules propres :

En application du Plan Communal de lutte contre la pollution aux particules fines, et conformément à la délibération du Conseil Municipal du 16 octobre, le prix des cartes pour les véhicules propres est fixé à 5€ pour les particuliers et 15 € pour les professionnels.

Sont concernés par cette tarification : les véhicules électriques et hybrides ou fonctionnant au gaz naturel véhicule (GNV), au gaz de pétrole liquéfié (GPL) ou bioéthanol E85. Ces véhicules devront émettre moins de 100g/km de CO².

VOUS ÊTES UNE ENTREPRISE OU UN PROFESSIONNEL TRAVAILLANT EN ZONE BLEUE :

Pour les entreprises implantées en zone bleue, transmettez une demande écrite du responsable de l'entreprise en Mairie précisant le

CARTE RÉSIDENT
Valable du 1^{er} janvier
au 31 décembre **2020**



nombre total d'employés, le nombre de cartes sollicitées, le nombre de cartes obtenues au titre de l'année 2019 et en joignant les copies des cartes grises correspondantes.

Pour un professionnel travaillant en zone bleue (ex aide à domicile, garde d'enfants...), transmettez à la mairie une demande écrite motivée (nombre d'heures travaillées en zone bleue+ contrat de travail).

Le demandeur devra justifier d'un contrat d'au moins 20h de travail en zone bleue à l'exception des contrats de garde d'enfants.

Le tarif pour les entreprises et les professionnels est de 50 € par carte, 15€ pour les véhicules propres.

BON À SAVOIR !

- La carte résident ou professionnelle est uniquement payable à l'année et valable du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020. Aucun paiement proratisé ne sera accordé quelle que soit la date de délivrance.

- En cas de vol et/ou de destruction du véhicule détenteur de la carte, un duplicata gratuit de la carte pourra être délivré (voir les conditions sur le site internet)
- En cas de perte de la carte, aucun duplicata ne pourra être délivré. Une nouvelle carte pourra être délivrée moyennant paiement.

- Le périmètre de la zone bleue sera étendu en 2020 avec l'intégration de l'avenue Bernadette.

Plus d'infos : www.ville-lamadeleine.fr

03 20 12 79 82 ou service-urbanisme@ville-lamadeleine.fr

Maisons À VENDRE

La Ville propose deux biens à vendre rues Godefroy et de l'Abbé Lemire.

Maison rue Godefroy

D'une surface d'habitation d'environ 77.8 m², une maison située au 111 rue Godefroy qui se compose d'un rez-de-chaussée, d'un étage et de combles avec 4 chambres. Le prix de vente plancher de cet immeuble est arrêté à 165 600 € net vendeur.

Une visite du bien sera organisée le jeudi 12 décembre à 14h. Rendez-vous sur site.

Appartement rue de l'Abbé Lemire

D'environ 88.5 m², ce logement de type 3 situé 2 bis rue de l'Abbé Lemire, dispose de 2 chambres, d'une cave et d'un garage et se situe pour partie au-dessus de l'école Louise de Bettignies (ancien logement de fonction) laquelle donne rue de l'Abbé Lemire et rue du Général de Gaulle.

Le prix de vente plancher de ce logement est fixé à 251 900 € net vendeur.

Une visite du bien sera organisée le vendredi 13 et le lundi 16 décembre à 14h. Rendez-vous sur site.

Les personnes souhaitant assister aux visites sont invitées à se faire connaître auprès du service urbanisme au 03 20 12 79 82 ou service-urbanisme@ville-lamadeleine.fr



Aucune division de logement ni de colocation ne pourra être envisagée.
Un cahier des charges reprenant les caractéristiques du bien, ainsi que les modalités à suivre par toute personne intéressée est téléchargeable sur le site de la Ville.
www.ville-lamadeleine.fr

Votre maison est-elle **BIEN ISOLÉE ?**



C'est l'automne et vous avez ou allez bientôt rallumer votre chauffage. Mais votre maison est-elle bien isolée ? Pour le savoir, photographiez-la ! Mais pas une photo ordinaire. Pour tous des fenêtres, des portes, des toitures, des murs, la caméra inspecte tous ces endroits par lesquels la chaleur est susceptible de s'échapper. Elle décèle les ponts thermiques, points du bâti où la barrière isolante est rompue, et les fait apparaître en couleur sur une image. Plusieurs solutions vous sont proposées pour savoir si votre maison est bien isolée :

Participez à la balade thermique le 25 janvier

La Ville de La Madeleine, en coopération avec l'Espace Info Energie organise une balade thermique **le samedi 25 janvier à 10h** (gratuit sur réservation auprès du service Développement Durable).

Lors de cette animation, vous pourrez tester cette caméra et connaître les différentes interprétations avant emprunt en mairie.

Prêt gratuit d'une caméra thermique

La Ville de La Madeleine met à disposition de ses habitants une caméra thermique. Celle-ci permet d'identifier les défauts d'isolation des logements (ponts thermiques, tassements d'isolants, problèmes d'étanchéité, ...). Elle doit être utilisée de préférence en hiver car il faut une différence de température d'au moins 5°C entre l'intérieur et l'extérieur.

Les justificatifs nécessaires pour emprunter le matériel pendant 48h sont :

- une pièce d'identité en cours de validité,
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois,
- le versement d'une caution d'un montant de 300 euros.

Pour tous renseignements et réservation du matériel et inscription à la balade thermique, contactez le service développement durable au 03.20.12.79.75 ou developpement-durable@ville-lamadeleine.fr

Faites vous accompagner par un conseiller

Cet hiver, les conseillers info-énergie vous proposent de passer au crible de leur caméra les façades des habitants volontaires qui se seront inscrits.

Après avoir pris le cliché thermique, le conseiller vous le remettra au cours d'un rendez-vous dans l'une de ses permanences au plus proche de votre lieu d'habitation.

Vous voulez participer à des animations gratuites pour rendre votre logement plus économe et confortable ? Vous cherchez d'autres informations sur l'habitat durable ?

Inscriptions jusqu'au 15 janvier : Contactez votre conseiller info-énergie Lucas Robert au 03 62 53 25 17 ou par mail : eiemarquette@adilnpsc.fr
www.maisonhabitatdurable-lillemetropole.fr

INFOS TRAVAUX zone 30, passages piétons...

Réalisation de passages piétons

La Métropole Européenne de Lille intervient depuis décembre jusque début janvier 2020 afin de procéder à la réalisation de plusieurs passages piétons.

Un passage-piéton sera ainsi matérialisé rue du Général de Gaulle devant la rue Scrive et un autre rue du Président Georges Pompidou face à la rue de Verdun, pour faciliter les cheminements vers les différents équipements publics dans le Cœur de Ville.

Travaux rues Amand Ostande et d'Oran

La Métropole Européenne de Lille

procède à des travaux d'aménagement rue d'Oran et rue Amand Ostande afin de pacifier la circulation de ces voies de desserte.

Depuis le 18 novembre, ces travaux sont entrés dans leur 1^{ère} phase rue d'Oran pour la réalisation d'une zone 30 grâce à l'installation de ralentisseurs et de double sens cyclables. Pendant cette phase, la circulation et le stationnement seront interdits rue d'Oran de 8h à 17h (les riverains pourront accéder à la rue à partir de 17h et le week-end) .

La seconde phase des travaux intéressera la rue Amand Ostande à compter du mois de janvier 2020 pour une mise en sens unique de

circulation dans le sens rue du Pré Catelan vers le Quai du Halage jusqu'au parking municipal, la mise en place d'une zone 30 avec ralentisseurs et l'instauration d'un double sens cyclable.

Le Quai du Halage sera également mis en double sens avec la création d'un plateau surélevé rue Delesalle.

La Ville procédera en outre à l'aménagement d'un parking public d'une vingtaine de places avec un abri à vélos sécurisé au bout de la rue Amand Ostande.

Instauration d'une zone 30 avenue Bernadette

D'ici la fin de l'année, le quartier composé des rues Desaix, Guillebon, Mermoz, Turenne, Concorde, Saint Pierre, et avenue Bernadette sera mis complètement en zone 30. Deux ralentisseurs seront par conséquent implantés avenue Bernadette.

En complément de ces nouvelles dispositions, l'avenue Bernadette sera intégrée dans le périmètre de la Zone Bleue (voir ci-contre) .

Un marquage au sol spécifique du stationnement permettra l'identification de cette nouvelle zone bleue.

C'MADEleinois !

Mise à l'honneur des acteurs économiques

LES PRIX DU COMMERCE

> **LE PRIX «C'MADELEINOIS»** récompense une production locale ou des commerçants et des artisans ayant un savoir-faire particulier :

- **Olivier Lenoble - Restaurant «L'Orangerie»** avec 95% de la carte réalisée «maison» et l'utilisation de produits locaux.

- **MADI, la mascotte de l'UCAP** Réalisation 100% madeleinoise - cf ci-dessous.

> **LE PRIX «DÉVELOPPEMENT DURABLE»** a été décerné à **Christine Da Costa Fontes Duthilleul - "Cabinet Allianz"** pour sa gestion éco-responsable de l'agence, la dématérialisation des contrats, des constats...

> **LE PRIX «ORIGINALITÉ»** a été décerné à **Antoine Villedary et Florent Delahaye - «WTF Café»**, l'agence de pub propose un espace de restauration rapide ouvert à tous avec des plats frais locaux, bio et conviviaux !

> **LE PRIX «INITIATIVE»** a été attribué à **Sophie Pionnié - «La Petite Boîte Jaune»** concept-store ayant déménagé pour un espace 3 fois plus grand - cf p.15



L'ensemble des mis à l'honneur réunis autour de MADI, la mascotte de l'UCAP, de Monsieur le Maire, de Laurent Rigaud, Vice-Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Hauts de France et de François-Xavier Pavy, Président de l'UCAP.

Coiffeur, coach, esthéticienne, traductrice, sommelier, réalisateur, consultant, magnétiseurs... Artisans, commerçants et professionnels madeleinois ont récemment été mis à l'honneur à l'espace Dufour par la Ville. En maître de cérémonie, Olivier Robin, conseiller municipal délégué aux relations avec les commerces et entreprises locales, a accueilli les nouveaux commerçants installés, remercié les jeunes retraités et remis les Prix du Commerce (cf-ci-contre).

Avec 272 emplois supplémentaires et 59 créations d'entreprises en 2019, un total de 260 commerçants - artisans et de 1 303 entreprises, notre commune bénéficie d'un tissu commercial dynamique. La Ville tient à les soutenir au quotidien par le biais d'aides municipales (aide à l'attractivité des cellules commerciales vides, aide à la mise en accessibilité...), la création d'un label et cette année, la mise en place de la carte Avantages et de la plateforme emploi.

Olivier Robin et François-Xavier Pavy, Président de l'Union des Commerçants, Artisans et Professionnels de La Madeleine travaillent main dans la main dans le but de privilégier l'achat local autour d'un slogan bien explicite : «J'achète dans ma zone !». «Ensemble on va plus loin» déclarait quant à lui Sébastien Leprêtre en remerciant les acteurs économiques madeleinois de contribuer à la vitalité de notre commune.

Il était une fois MADI

Sur une idée originale de Daniel Pouppeville, adhérent de l'UCAP, Madi est la nouvelle mascotte, gourmande et généreuse, de l'union commerciale madeleinoise. Elle a pris vie sous les traits de crayons des élèves du cours de dessin d'Hugo Kowalak, au Centre de Culture et d'Animation. C'est ensuite l'ACOLJAJQ qui a pris le relais avec «Les Cousettes» qui ont entièrement réalisé le costume en tissu. Fatima, couturière en chef, a avoué ne pas avoir compté ses heures pour coudre le costume sur la structure en métal quant à elle réalisée par l'entreprise madeleinoise EMI (Entreprise Métal Insertion). Longue vie à Madi, la madeleine madeleinoise !

NOËL avec vos commerçants

Père-Noël, chocolats et bulles sur le marché :

Pas question pour le Père-Noël de manquer le marché madeleinois ! Il sera présent le vendredi 20 décembre, de 9h à 12h, pour distribuer des chocolats et faire gagner des bouteilles.

Les Fêtes de Noël de l'UCAP :

- Rendez-vous le soir de la descente du Père-Noël, le samedi 21 décembre de 18h à 20h, pour déguster vin ou chocolat chaud.

- «Grattez et trinquez !», du 21 au 31 décembre, chez vos commerçants

participants, grattez pour tenter de remporter des bouteilles !

www.ucap-lamadeleine.fr

Vos commerçants vous accueillent pour toutes vos emplettes de Noël et vous souhaitent de bonnes fêtes !



Votre nouvelle brasserie dans le quartier Kléber

“LA TABLE HA-TOF”

Depuis le mois d’avril, Christophe Goudalle est le nouveau gérant de la brasserie “La table Ha-Tof”, située devant le parking Kléber.

Cette “brasserie de quartier”, comme Christophe aime la définir, est un lieu chaleureux où vous vous régalez grâce à une cuisine traditionnelle, simple et savoureuse.

Tous les menus sont élaborés à base de produits locaux : “Je travaille avec les commerçants madeleinois et des producteurs locaux”.

Des soirées thématiques sont organisées tous les vendredis et vous pourrez réserver le restaurant pour vos événements privés (minimum 15 personnes).

Chaque jour, au choix, quatre plats et trois desserts minimum, que vous dégusterez dans une ambiance familiale. La table Ha-Tof propose également des plats à emporter. Bonne nouvelle ! Depuis le 8 décembre, la brasserie est ouverte le dimanche.

Ouvert du lundi au vendredi de 12h à 14h30 et tous les soirs plancha et bar de 18h à 22h30. Ouvert le dimanche de 11h à 15h depuis le 8 décembre.



«LA TABLE HA TOF» - 127 rue Godefroy - Tél : 06 17 96 93 26
-10% sur l'addition avec votre carte Avantages.

LA PETITE BOÎTE JAUNE, deviendra grande !



La Petite Boîte Jaune a ouvert ses portes en avril 2018. Un peu à l'étroit dans son local situé au 70 de la rue du Général de Gaulle, la petite boîte

vient de s'installer dans une plus grande, sur le trottoir juste en face, au 19 ! Petite boîte, grande boîte, même concept ! «Parce que j'aime à la fois,

les artistes, le design, la décoration, le vintage, la mode, les artisans, l'architecture, les grands éditeurs, l'éthnique, les jeunes créateurs, les gâteaux, les rencontres, les thés bio, le bon café... j'ai imaginé La Petite Boîte Jaune» explique Sophie Pionnié. Avec une surface presque multipliée par trois, la madeleinoise peut pleinement s'adonner à sa passion et vous faire découvrir et partager ses coups de cœur qu'ils soient pour un créateur madeleinois ou un photographe international.

Concept-store à la fois différent, original, accessible à tous, proche et convivial, tout le monde rentre dans la petite boîte ! Quel que soit votre budget, vous trouverez le petit cadeau idéal, un objet déco qui sublimerà

vos intérieurs, une sélection de pièces vintage ou une pièce unique de créateur.

Le concept salon de thé a aussi été conservé. Installez-vous, à votre aise dans le mobilier vintage, pour déguster votre café madeleinois (Méo-Fichaux), un thé bio d'une marque locale et des pâtisseries maison.

LA PETITE BOÎTE JAUNE

19 rue du Général de Gaulle

Tél : 0 6 79 821 953

Facebook / Instagram

Mardi, jeudi et samedi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 19h, le mercredi et le vendredi de 10h à 19h.

-10% sur le salon de thé avec votre carte Avantages.

Le label handi accueillant pour L'ORANGERIE



Olivier Robin, conseiller municipal délégué aux commerces et Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine ont remis le label handi accueillant à Olivier Lenoble, gérant de l'Orangerie.

Durant l'été 2019, “L'Orangerie” a réalisé des travaux qui ont complètement modifié l'agencement intérieur du restaurant madeleinois.

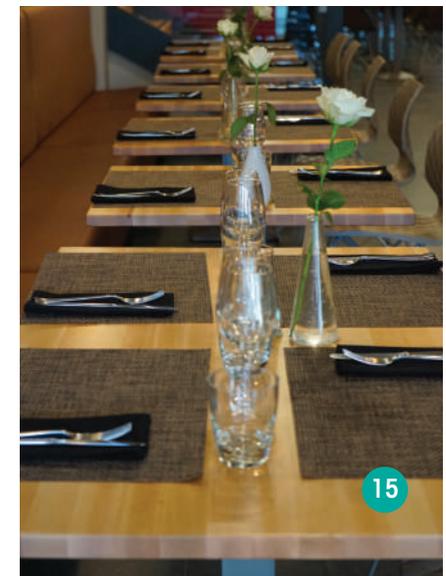
En plus des travaux d'aménagement et de modernisation, tout a été pensé pour l'accessibilité : création d'une rampe d'accès depuis la rue, d'un WC aux normes PMR, mise en place d'une porte d'entrée automatique...

Olivier Lenoble, gérant, explique: “Mettre notre restaurant aux normes, c'était plus une démarche de bon sens qu'une contrainte”.

La Ville de La Madeleine, avec le concours de l'Etat, propose aux commerces une aide financière qui contribue aux aménagements visant à faciliter l'accès des personnes à mobilité réduite. C'est ainsi que l'Orangerie a bénéficié d'une aide financière de 9000 €, dans le cadre du Fond d'Intervention pour la Sauvegarde de l'Artisanat et du Commerce. Soutien non négligeable lorsque vous vous engagez dans des travaux importants !

N'hésitez pas à découvrir la nouvelle ambiance de l'Orangerie.

153 rue du Général de Gaulle, 59110 La Madeleine - 03 20 55 57 41



TOUTES GÉNÉRATIONS

MISSION "ANTI-GASPI" dans les écoles madeleinoises

Au restaurant scolaire Kléber (sur la photo), comme dans les autres cantines les élèves et les équipes d'animation se mobilisent pour lutter contre le gaspillage alimentaire !

Le saviez-vous ? En France, le gaspillage alimentaire coûte en moyenne 400€ par an par habitant. En Europe, le gaspillage alimentaire annuel pourrait aussi nourrir 200 millions de personnes ! Des chiffres impressionnants auxquels les élèves madeleinois ont été sensibilisés à l'occasion de la semaine européenne de réduction des déchets, en novembre dernier.

Pour ce faire, à la demande de la Ville, le prestataire de restauration scolaire, la société API, avait mis des balances à disposition dans chaque cantine afin de peser tous les jours les déchets alimentaires. Résultats : le gaspillage dans les écoles madeleinoises est bien plus faible que la moyenne nationale, 58 g par élève contre plus de 100 g au plan national. Un chiffre qui devrait encore tendre à la baisse puisque, depuis la rentrée scolaire, de

nombreuses actions de sensibilisation et mesures ont été mises en œuvre dans chaque espace de restauration pour lutter efficacement contre le gaspillage alimentaire : invitation à goûter tous les aliments, mise à disposition du pain en fin de ligne de self pour inciter les enfants à en consommer moins, mise en place de tables de partage sur lesquelles les aliments non consommés sont déposés pour être mangés par d'autres (oranges, pommes...), participation au tri des déchets, animation et sensibilisation par les équipes d'animation... les résultats sont déjà visibles et devraient continuer dès janvier avec de nouvelles pesées régulières.

Pour aller encore plus loin dans la lutte contre le gaspillage alimentaire, les réflexions se poursuivent aussi avec la société API et la Métropole Européenne de Lille. À suivre...



LES VACANCES SE SUIVENT, les accueils de loisirs aussi !

Si vous n'avez pas encore inscrit votre enfant pour les accueils de loisirs de fin d'année, il n'est pas trop tard, vous avez jusqu'au 13 décembre pour le faire !

Ensuite, il faudra déjà penser aux vacances d'hiver. Elles se dérouleront du 17 au 28 février. À cette occasion, 5 accueils de loisirs seront ouverts pour les enfants scolarisés de 2 à 11 ans.

Les inscriptions et le paiement se dérouleront du 27 janvier au 7 février.

Envoyez un mail à l'adresse service-famille@ville-lamadeleine.fr en précisant les nom, prénom, date de naissance de l'enfant et l'accueil de loisirs choisi.

Dès sa réception, le service vous ouvrira les droits sur le portail famille et vous pourrez vous y connecter pour réserver les jours d'accueil (réservations à faire en journée avec repas). Enregistrez puis procédez au paiement immédiat.

Le service est aussi à votre disposition pour effectuer les démarches avec vous.

Les inscriptions pour les accueils de loisirs des petites vacances scolaires sont obligatoires et se font dans la limite des places disponibles.

Renseignements : 03 20 12 79 93
service-famille@ville-lamadeleine.fr
www.ville-lamadeleine.fr

LES AÎNÉS SE RÉGALENT avec le CAFA

Vous avez demandé votre colis de Noël au CAFA ? Il est maintenant temps de venir le chercher !

> Mercredi 18 décembre, de 9h à 11h, à la salle Saint Vital (rue de Berkem), pour le quartier de Berkem.

> Jeudi 19 décembre, de 14h à 16h30, à la salle Moulin (rue du Moulin), pour le quartier de la Nouvelle Madeleine.

> Vendredi 20 décembre, de 14h à 16h30, pour le quartier du Grand Boulevard.

> Samedi 21 décembre, de 9h à 11h30, au restaurant scolaire (rue Kléber) pour le quartier du Centre, et de 14h30 à 16h30, salle Satgé (rue Saint Charles) pour le quartier Saint Charles.



Serez-vous le roi ou la reine ? Découvrez-le en dégustant la galette des rois, le 8 janvier, de 15h à 18h, au restaurant scolaire rue Kléber. Inscriptions au Foyer Dufour, 177 rue du Général de Gaulle.

Rens.: 06 71 77 10 66.

INFOS SÉNIORS !

Toutes les activités séniors font une pause pendant les vacances. Reprise à partir du 6 janvier !

Deux après-midis goûter et jeux vous sont proposés :

- Mercredi 22 janvier, de 14h à 16h, à la salle Satgé (78 rue Saint Charles),

autour de jeux de société.

- Mercredi 5 février, de 14h à 16h, à l'espace Dufour (177 rue du Général de Gaulle) autour de jeux anciens.

Inscriptions auprès du service aînés au 03 20 12 21 62.



TOP 12, LMJSM en route pour la qualification ?

C'est dans une ambiance de folie que Lille Métropole Jeunesse Sportive Madeleinoise a accueilli, le 16 novembre dernier, l'équipe d'Antibes pour un nouveau match du Top 12. Entre chansons d'encouragements et intermèdes des pom-pom girls, les performances des gymnastes se sont succédées sur le tapis de la salle Marcel Vandromme. Sol, barres

parallèles, anneaux, après 12 duels âprement disputés, les 2 équipes ont terminé ex-æquo, 24-24. «On a fait jeu égal avec la meilleure équipe de France !» se félicitait Guillaume Noé, le capitaine.

Après avoir tenu tête au quadruple champion de France en titre, les Madeleinois ont affronté l'équipe de Bourges, le 7 décembre, à domicile.



Retrouvez les résultats de cette compétition et l'actualité du club sur la page Facebook : **LMJSM Gymnastique**



Une étoile nous a quittés, au revoir **DMITRY**

À l'occasion de cette compétition, le club madeleinois a souhaité rendre hommage à un grand champion qui s'est battu plus de 13 années contre la maladie de Charcot. Dmitry Vasilenko s'en est allé le 4 novembre dernier à l'aube de ses 44 ans. Gymnaste émérite, Champion Olympique en 1996 à Atlanta avec l'équipe nationale de Russie, médaillé de bronze par équipes aux Championnats du monde de Lausanne en 1997, Dmitry Vasilenko a rejoint la Jeunesse Sportive Madeleinoise en 1998 comme gymnaste puis comme entraîneur.

«Il a été notre modèle et notre force», «Il s'est battu comme un guerrier», «Repose en paix champion»... pouvait-on lire sur la page Facebook de LMJSM.

Label Ecole Féminine de Football au **FCM**

En présence de Cédric Bettremieux, Président du District des Flandres, David Khoualed, référent du football féminin au sein du Football Club Madeleinois, a reçu le Label bronze

Ecole Féminine de Football. Celui-ci valorise la qualité de l'enseignement, récompense le travail des éducateurs et dirigeants du club en faveur du développement du football féminin.



PISCINE vidangée !

La vidange des bassins est nécessaire (et obligatoire !) pour des raisons d'hygiène évidente. Elle permet aux piscines collectives de maîtriser la propreté des bassins, la qualité de l'eau et ainsi de garantir la sécurité des usagers. C'est un procédé indispensable qui demande un certain temps : une semaine pour vider les bassins, puis les nettoyer et les désinfecter avant de les remplir à nouveau et de les chauffer.

La piscine de La Madeleine effectuera sa vidange annuelle pendant les vacances de Noël. Elle sera donc fermée du 21 décembre au 6 janvier inclus. Rendez-vous dès le mardi 7 janvier aux horaires suivants :

- le mardi de 17h à 20h30,
- le mercredi de 8h à 12h, de 14h à 16h et de 17h à 19h30,
- le jeudi et le vendredi de 12h à 13h30 et de 17h à 19h30,
- le samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h,
- le dimanche de 9h à 12h.

ATTENTION, nous attirons votre attention sur les informations qui peuvent parfois apparaître sur internet. Seuls les horaires indiqués sur le site officiel de la Ville sont fiables.

PISCINE MUNICIPALE :
165 rue du Général de Gaulle
Tél : 03 20 55 19 61
www.ville-lamadeleine.fr

ON A AIMÉ



1



2

1 à 5 Chaque année, l'association Berkem Label invite les Madeleinois, petits et grands, à déambuler aux lampions. Pour cette 11^{ème} édition, les «Bef-frois du Travail» et «Lille 3000 Eldorado» se sont invités à la fête. L'occasion de mettre en valeur les coutumes du Nord : allumeurs, géants dégingandés..., notre patrimoine, à l'image de nos cheminées d'usines, et la fête Eldorado avec ses tableaux aux couleurs chamarrées. Encadrés par des artistes, des ateliers de réalisation de lampions avaient été proposés au préalable à la Médiathèque. Le 15 novembre dernier, sur la place du marché, tout ce petit monde était rassemblé pour une déambulation festive, accompagnée par les percussions d'Atabak, qui s'est achevée à l'espace Renature, rue du Pré Catelan, avec un spectacle son et lumière autour d'une soupe chaude.



6

6 Le 17 novembre, la salle Flandre a accueilli les amateurs de bonnes affaires en culotte courte pour la traditionnelle foire aux jouets !



7

7 Depuis la fin du mois de novembre, l'association REVES offre, chaque mercredi, un petit déjeuner complet et équilibré aux enfants des bénéficiaires. «C'est aussi un moment privilégié de convivialité entre les familles» expliquent Dorothee et Marie-Françoise, les bénévoles qui préparent et animent ces petits déjeuners.



8 et 9 Dans le cadre de la Semaine Européenne de la réduction des déchets, la Ville, la SOMAREP et l'association «La Petite Madeleine» proposaient une animation sur le marché afin de sensibiliser les usagers à la réduction des sacs plastique. L'occasion aussi de gagner des «tote bags», des sacs en tissu, réutilisables donc, réalisés à base de chute de tissu ou même d'anciens tee-shirts !



10 Surréaliste, symbolique, onirique parfois fantastique, le peintre madeleinois Gaston Caron vient de nous quitter - voir aussi en p.7

ON A AIMÉ

1 Rue Saint-Charles, une fresque haute en couleurs a été réalisée sur l'un des murs de l'usine Méo Fichaux. Avec le graffeur Arnaud Tabet, dit «Sancé» (collectif Epsilon), les ados du Centre Moulin se sont ainsi initiés au graff et ont donné des couleurs au quartier autour du thème inspirant du café.



2 à 6 Sous le regard amusé de la mascotte Madi (photo 2), les visiteurs ont déambulé sur les différents stands du premier «Salon du Bien-être et de la Prévention» organisé par l'UCAP à la salle Moulin. L'objectif ? Vous faire choucouter ! Massage détente du cuir chevelu, techniques pour lâcher prise au quotidien, coaching professionnel, optimisation de vos énergies, vérification de votre vue... , Madi, comme les visiteurs, est repartie détendue et pressée de participer à une prochaine édition ! Plus de photos sur la page Facebook de l'UCAP : [ucap.lamadeleine](https://www.facebook.com/ucap.lamadeleine)

Photo 3 : Grégory Ambeza du centre de flottaison «Zénci» et l'esthéticienne de «Zentyka», Katy Hecquet
Photo 4 : Bénédicte Masse, boutique «Au Cœur des Femmes»
Photo 5 : Cidalia Ribeiro «Cidalia coiffure»
Photo 6 : Virginie Demily, énergéticien/magnétiseur.



Cette page permet tous les mois, aux différentes composantes du Conseil Municipal de s'exprimer librement sur les sujets municipaux de leur choix dans le respect des personnes et de la loi. Les textes sont retranscrits avec leurs éventuelles fautes de syntaxe, grammaire et orthographe et doivent être conformes aux dispositions de l'article 30 du règlement intérieur, adopté lors du Conseil Municipal du 27 juin 2014 modifié par les Conseils Municipaux des 30 mars 2015 et 3 juin 2016.

EXPRESSION LIBRE

“VIVE LA MADELEINE !”

RETOUR DU BON SENS

Le nouveau schéma départemental d'accueil des gens du voyage sonne le retour du principe d'équivalence entre emplacements dédiés et logements adaptés. C'est une bonne nouvelle pour notre commune confrontée à l'impossibilité foncière de réaliser une aire d'accueil pour les gens du voyage.

De fait, avec les 4 logements adaptés à la sédentarisation que compte déjà notre commune, La Madeleine satisfait donc aux exigences du nouveau schéma départemental qui couvrira la période 2020 - 2025.

LA PAROLE À LA VOIX

Un article récent de la Voix du Nord compare les chiffres d'autorisations de constructions de nouveaux logements depuis 2014, année du début du dernier mandat municipal, dans treize villes de la couronne Nord-Ouest, dans laquelle figure La Madeleine.

Dans ce comparatif, on apprend d'abord que La Madeleine se situe dans la moyenne des autorisations de constructions délivrées par ses voisines.

L'article de la Voix du Nord évoque également le pourcentage de nouveaux logements autorisés depuis 2014 par rapport au nombre de logements déjà existants. A ce sujet, La Madeleine affiche un taux de 3,60% contre une moyenne de

24,90% sur l'ensemble des treize communes.

Encore faut-il préciser que toutes ces données officielles et publiques émanent du Service de la Donnée et des Etudes Statistiques qui relève des Ministères chargés de l'environnement, de l'énergie, de la construction, du logement et des transports.

Sacrée douche froide pour les fake news véhiculées par certains en ce moment.

BONNE SANTÉ DU COMMERCE MADELEINOIS

Avec un taux de vacance commerciale inférieur à 6%, soit deux fois inférieur à la moyenne nationale, le commerce madeleinois présente une belle vitalité et un dynamisme envié de bon nombre de villes avoisinantes.

Ce résultat est le fruit d'une action et d'une implication collectives qui associent la municipalité, l'Union des commerçants, artisans et professionnels madeleinois et naturellement, chacun de ces derniers.

Seul, on va plus vite, ensemble, on va plus loin.

FIDÉLITÉ CONFIRMÉE AU DEVOIR DE MÉMOIRE

Comme partout ailleurs en France, La Madeleine a retracé et commémoré durant les quatre ans écoulés, les grands événements survenus lors de la Grande Guerre,

un siècle plutôt.

On aurait pu penser que l'engagement et la fidélité des Madeleinoises et des Madeleinois aux différentes manifestations réparties entre 2014 et 2018, étaient le fait du Centenaire et que leur assiduité aux commémorations qui suivraient, connaîtrait un affaiblissement naturel et compréhensible. Il n'en est rien.

La belle affluence inter-générationnelle, présente aux différentes cérémonies de ce 11 novembre 2019 à La Madeleine, atteste de la continuité du respect et de la reconnaissance des Madeleinois à ceux qui ne sont pas revenus et ont fait le sacrifice de leur vie pour notre liberté.

Nous ne pouvons que nous féliciter de constater que le devoir de mémoire reste plus que jamais présent et vaillant dans le cœur de tous.

GAGNANT / GAGNANT DEPUIS 10 ANS

La bourse au permis de conduire souffle cette année, à La Madeleine, ses dix bougies.

Dix ans déjà que cette belle initiative originale propose chaque année à une quinzaine de jeunes Madeleinois une aide financière contre quarante heures d'actions citoyennes.

Rappelons aussi que, au-delà de l'indépendance qu'il procure, le permis de conduire constitue un moyen concret de lutter contre l'insécurité routière.

Au final, un beau dispositif gagnant/gagnant dont chacun peut se féliciter

ACCÉLÉRER SUR LA MOBILITÉ DOUCE

Le nouveau Plan de Déplacements Doux que nous évoquions dans notre dernière tribune a été adopté à l'unanimité du dernier Conseil Municipal.

Nous nous félicitons de cet œcuménisme autour de la politique volontariste conduite par notre majorité en matière de mobilité douce, depuis maintenant dix ans.

Avec ce nouveau Plan, de nouvelles actions concrètes vont voir le jour sur notre commune au bénéfice des Madeleinoises et des Madeleinois. La Madeleine poursuit ainsi son investissement dans l'un des plus grands défis d'aujourd'hui et de demain. Celui de la transition écologique partagée et accélérée.

Bonnes fêtes de Noël à toutes et à tous !

“Vive La Madeleine !”
Groupe des élus
de la Majorité Municipale
vivelamadeleine@gmail.com

«ENSEMBLE POUR L'AVENIR DE CHACUN»

Texte non remis

«Ensemble pour l'avenir de chacun” - Virginie COLIN et Michèle OLIVIER

«LA MADELEINE, UNE NOUVELLE ÈRE, UN NOUVEL AIR»

En 2017, nous avons soutenu le projet d'une épicerie « Biocoop » porté par une pétition qui avait recueilli 420 signataires (la Voix du Nord du 17 mai 2017) mais qui n'avait pas vraiment reçu celui de la majorité municipale. Trois ans après, c'est un magasin « Carrefour bio » qui va ouvrir. Aujourd'hui, avec la bénédiction de la CDAC, Super U va s'implanter à St Charles tandis que la majorité vote des ouvertures du dimanche qui

ne profitent principalement qu'aux grandes surfaces. Qui va gagner à cette multiplication des grandes enseignes, la grande distribution ou les petits commerces ?

“La Madeleine, une nouvelle ère, un nouvel air” - Pascal MOSBAH

Texte non remis

Jasmine MENNEVEUX-AMICE

Texte non remis

«LA MADELEINE FIRST !»

“La Madeleine First !”
M. LEGRIS Claude
claude.legris@gmail.com

INFOS PRATIQUES

ANIMAUX ERRANTS ne les nourrissez pas

En zone urbaine, **il est formellement interdit de nourrir les animaux errants tels que les pigeons et les chats.**

Cela augmente en effet le risque de prolifération de nuisibles tels que les

rats.

Voici donc un rappel de quelques points de législation relatifs aux jets de nourriture aux animaux :

Article 120 : Il est interdit de jeter ou

En cas de non respect de ces règles, vous risquez une amende.

déposer des graines ou nourriture dans tous les lieux publics pour y attirer les animaux errants. Cette interdiction est également applicable aux voies privées, cours ou autres parties d'un immeuble.

TOUT SAVOIR SUR LA COLLECTE DE VOS DÉCHETS

LES DÉCHETS MÉNAGERS

La Métropole Européenne de Lille (MEL) organise les collectes et confie le ramassage à une société privée : Esterra.

Le territoire madeleinois est soumis au tri sélectif avec un double système de ramassage hebdomadaire.

LES DÉCHETS NON RECYCLABLES

Quels déchets ?

Plastiques (barquettes, films, sacs, pots de yaourt), déchets alimentaires, couches-culottes, polystyrène (barquettes, morceaux), vaisselle cassée...

Quel contenant ?

Bac au couvercle gris ou sacs réglementaires noirs.

Jours de collecte ?

Le mardi et vendredi matin (à partir de 6h) pour l'ensemble de la commune, hormis pour la rue Saint-Pierre (jeudi à partir de 12h30).

LES DÉCHETS RECYCLABLES

Quels déchets ?

Plastiques (bouteilles et flacons transparent et opaque), métal (boîtes de conserve en acier, cannettes et barquettes en aluminium, aérosols, briques de boisson), verre (bouteilles et bocaux), papiers (journaux, magazines, cartons, publicités, boîtes en carton).

Quel contenant ?

Bac au couvercle grenat ou sacs réglementaires roses.

Jours de collecte ?

Le mardi matin (à partir de 6h) pour l'ensemble de la commune, hormis pour la rue Saint-Pierre (jeudi à partir de 12h30).

LES MODALITÉS

Attention, en dehors des jours de collecte, les bacs et sacs plastiques ne doivent pas demeurer sur la voie publique.

Les récipients de collecte doivent être sortis fermés, au plus tôt la veille au soir à 20 heures, lorsque l'heure de collecte est antérieure à 9 heures. Les récipients de collecte doivent être rentrés dès la fin de la collecte, au plus tard, le jour même avant 20 heures.

Les poubelles de tri sélectif et sacs réglementaires sont distribués gratuitement aux particuliers. En cas de casse ou de vol de containers, appelez SULO (anciennement Plastic Omnium) au 0800 152 337 (appel gratuit depuis un poste fixe) Retrouvez le détail des jours de collecte et des informations pratiques sur www.ville-lamadeleine.fr ou www.esterra.fr

Pour tous renseignements ou problèmes de collecte :

Métropole Européenne de Lille : 0 800 711 771 (numéro vert) du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h.

J'Y VAIS EN NAVETTE

La Ville propose aux seniors de se déplacer gratuitement grâce à la navette "L'abeille".

- Pour se rendre **au nouveau cimetière** : le mardi 7 janvier matin et le mardi 4 février matin.

- Pour se rendre **au marché** : la navette circulera durant les vacances !

RESTO DU CŒUR dates de distribution

À La Madeleine, la campagne de distribution alimentaire des Restos du cœur a démarré et durera jusqu'au 13 mars 2020.

Les distributions se feront **le mardi et le vendredi de 9h à 11h30** à l'espace Olympia, rue du Pré Catelan.

ATTENTION au monoxyde de carbone

Chaque année, au cours de la période de chauffe, plusieurs milliers de personnes sont victimes d'une intoxication au monoxyde de carbone.

Adoptez les bons gestes et appliquez les règles de sécurité relatives au fonctionnement des appareils de chauffage, des cheminées et des moteurs à combustion interne.



ÉTAT-CIVIL

LES NAISSANCES :

Philippine FASQUELLE, le 01/10 - Auguste DUMETZ, le 04/10 - Tobias KOWALAK MULLIER, le 07/10 - Noémie FRANÇOIS CAZIER, le 11/10 - Violette DUJARDIN, le 18/10 - Léa BENCHEUX, le 19/10 - William POISSON, le 19/10 - Apolline BRESTE, le 20/10 - Joïella MU-LOPO KALEMA, le 21/10 - Martin NYS VANDESTIEN, le 21/10 - Jeanne VAFLARD, le 22/10 - Elya

SCHUSTER, le 24/10 - Léni CAMPAGNARI, le 26/10 - Louis MAZIERAS, le 30/10.

LES MARIAGES :

Alicia LECLERCQ et Anthony ALEDA, le 12/10 - Margaux BYGODT et Numa AGNAN, le 18/10 - Mariana BRITO SARABIA et Hadrien BRUNAU, le 19/10.

LES DÉCÈS :

Raymonde DEBUSSCHÈRE, le 04/10 - Odile WALLAERT, le 04/10 - Renée DROY, le 06/10 - Jackie BOLLIER, le 06/10 - Rosa CATANEO, le 06/10 - Christophe FELIX, le 14/10 - Djamel DAD, le 22/10 - Françoise DEPPEZ, le 26/10 - Arlette CAPELLE, le 27/10 - Odette GAMAND, le 27/10 - Janine BOULET, le 28/10 - Jacques DEBOUDT, le 31/10.



CETTE ANNÉE ENCORE, LA GRIPPE VA FAIRE TRÈS MAL.

Forte fièvre, douleurs, fatigue intense, risque d'hospitalisation... La grippe peut entraîner des complications graves chez les 65 ans et plus, les femmes enceintes et les personnes atteintes d'une maladie chronique. Parlez-en à un professionnel de santé.

CONTRE LA GRIPPE, PROTÉGEZ-VOUS, VACCINEZ-VOUS.



J'AGIS POUR MA SANTÉ

ameli.fr

NICOLAS CUIRS & PEAUX

Cécile

ARTISAN CRÉATEUR depuis 1962

ARTISAN D'ART

Un savoir-faire à la française depuis 3 générations

Crée des modèles sur mesure

Transforme vos fourrures

Confectionne des pelisses

Service retouches, nettoyage et garde en chambre froide



Collection 2019/2020 Homme et Femme



CUIRS, PEAUX LAINÉES, PELISSES, FOURRURES, ACCESSOIRES

NICOLAS CUIRS & PEAUX
222, boulevard Gambetta - ROUBAIX
Tél. 03 20 73 09 60



LA CONFIANCE À VOTRE TABLE

DÈS DEMAIN, VOTRE REPAS LIVRÉ CHEZ VOUS

PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

- Service à la carte : composez votre repas parmi un large choix
- Régimes spéciaux sans supplément, avec suivi d'une diététicienne
- Vos repas 7j/7 ou seulement les jours que vous choisissez



Contactez-nous :

03 66 72 46 79

www.les-menus-services.com



OFFRE D'ESSAI UN DÉJEUNER OFFERT

12,30€ TTC

Offre promotionnelle non cumulable, valable une seule fois jusqu'au 31/01/2020 pour une personne de + de 65 ans par foyer et dans la limite de nos disponibilités.



LA CONFIANCE À VOTRE TABLE



Baptiste Masschelein
de l'Atelier des Saveurs
Artisan Boulanger-Pâtisier

88 rue du Général de Gaulle - 59110 LA MADELEINE
03 20 55 11 78

<http://ateliersaveursmadeleine.com>
Rejoignez-nous sur Facebook : L'Atelier des Saveurs



PARFUMERIE LEHEMBRE
INSTITUT DE BEAUTÉ

Notre Carte Cadeau-Beauté, est valable sur l'institut, la parfumerie, les bijoux et les accessoires.

www.parfumerie-lehembre.fr

90, rue du Général de Gaulle • La Madeleine • 03 20 51 36 12

Pensez à réserver votre repas de Noël avant le 15 décembre 2019



TRAITEUR

Buffets froids • Cocktails dinatoires • Plateaux-repas • Réceptions

86 rue du Général de Gaulle - 59110 La Madeleine
Tél/Fax : 03 20 31 24 57



traiteur-veys@orange.fr - www.veys-traiteur.fr





*Toute l'équipe de l'agence SAINT MAUR IMMOBILIER
vous souhaite une année 2020 pétillante et pleine de projets !*

SAINT-MAUR 
IMMOBILIER

106 avenue Saint-Maur - 59110 LA MADELEINE - Tél. 03 20 138 138 - www.saintmaur-immo.fr